

*CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE, SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL*

CELLULE DE COMMUNICATION



**National Economic
Social and Environmental Council**

REVUE DE PRESSE



Séminaire sur “Les politiques Environnementales”

14 JUILLET 2021. Aïn Benian, Alger

APS

Le CNESE organise mercredi une rencontre sur les politiques environnementales

APS

Jul 13, 2021 12:03 PM

Organisée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette rencontre s'insère dans la série de rencontres "CNESE Economic Perspectives", a expliqué la même source, ajoutant qu'elle regroupera des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile.

Cette rencontre sera l'occasion de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales et de proposer des recommandations visant "une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement durable au double échelons national et international", souligne le communiqué.

L'évènement permettra également de débattre sur les effets de la dégradation de l'environnement et les changements climatiques en tenant compte de l'ensemble des étapes et évènements clés successifs, qui ont marqué les trente (30) dernières années, depuis la publication du Rapport Brundtland, en 1987, en passant par Kyoto (1997), UNFCCC (2004), Poznan (2008), Copenhague (2009), Doha (2012) et enfin Paris (2015), avec l'Accord sur le Climat, pour ne retenir que les séquences les plus significatives, qui consacrent une démarche, passant, au fil du temps, de la sensibilisation, à l'incitation, à la coercition/injonction, et enfin et vraisemblablement à la sanction/l'imposition, selon le document.

L'accent sera mis, également, sur les exigences qui s'attachent à la reconnaissance de la pluralité de la notion du développement et de l'interdépendance des dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles.

L'objectif étant, selon le CNESE, d'atteindre une croissance inclusive, une prospérité partagée et équitable et un mode de vie durable pour tous et, ce faisant, épargner des dommages irréversibles, aux effets néfastes sur les populations et les écosystèmes en mettant la protection de l'environnement au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique environnementale durable.

Un panel d'expert étrangers interviendra, à cette occasion par visioconférence, composé de personnalités internationales spécialistes des questions environnementales.

Parmi ces personnalités, le CNESE a cité notamment, Michel Prieur, Professeur Emérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement de France, Pierre Boileau, Chef du programme avenir de l'environnement mondial, PNUE (Nairobi/Kenya), David MARADAN, Directeur Ecosys (Suisse), Daniela Addis, Directrice de cabinet d'avocats -Droit de la mer et droit de l'environnement (Italie), Ilias Avroeidis, en charge de la Gouvernance (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE (Grèce).

Y participeront aussi, Ronan Uhel, Conseiller scientifique auprès du Directeur Exécutif (Agence Européenne de l'Environnement, Copenhague, Danemark), Julien Le Tellier, responsable des Affaires

socio-économiques (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE, Grèce), Fabrice Bernard, délégué europe et international du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (France), Ahmed Djoghlaïf, professeur-associé de l'université de Sherbrooke (Canada), ainsi que Jacques Prescott, Professeur associé, Chaire en éco-Conseil, Université du Québec à Chicoutimi (Canada).

Le communiqué a rappelé, par ailleurs, que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socioéconomique et la préservation des actifs environnementaux et qu'à ce titre, le CNESE s'attèle à établir le modèle vert algérien : Economie-climat (Dynamic integrated climate-economy).

APS

Le CNESE étudie les possibilités de fabriquer une voiture électrique algérienne Jul 14, 2021 12:34 PM

Lors d'un point de presse animé en marge de la tenue d'une rencontre-débat sur les politiques environnementales en Algérie, organisée par le CNESE, M. Tir a révélé que le Conseil qu'il préside "développe l'idée de la fabrication d'une voiture électrique algérienne".

Selon M. Tir, l'Algérie recèle des prodiges de renom dans différents secteurs ayant trait au développement d'un tel projet, en plus de disposer des ressources naturelles nécessaires pour le concrétiser à l'instar du fer et de l'acier.

Le président du CNESE estime, à ce propos, que "rien n'empêche les Algériens de nourrir une telle ambition".

"Le CNESE reste réceptif à toutes les initiatives et encourage toutes les capacités nationales notamment les PME et les start-up qui sont invitées à réfléchir à de tels projets, sans se limiter au domaine de l'industrie automobile mais en prospectant d'autres secteurs, notamment l'industrie pharmaceutiques", a-t-il précisé.

Le président de ce Conseil a insisté, dans ce sens, sur l'impérative de développer la ressource humaine algérienne dans le domaine de l'innovation et sa valorisation "dans le but de bâtir une véritable politique industrielle qui prend en compte les exigences environnementales".

APS

Environnement : s'appuyer sur l'innovation pour une meilleure rationalisation des ressources

Jul 14, 2021 2:20 PM

Présentant un exposé, lors d'une rencontre-débat organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) sur les politiques environnementales en Algérie, l'experte italienne en droit de la mer et de l'environnement, Daniela Addis, a souligné le rôle de l'innovation dans la réalisation d'une transition verte.

Elle a aussi mis l'accent sur la nécessité de promouvoir une économie durable qui respecte la nature avec une utilisation rationnelle des ressources tout en encourageant le recyclage.

De son côté, le chef du programme Avenir de l'environnement mondial du PNUD (Kenya), Pierre Boileau, a appelé à entreprendre un travail collégial pour améliorer la condition environnementale.

Il a préconisé la révision des systèmes alimentaires en les rendant plus écologiques, en réduisant, notamment, le gaspillage, cela en plus d'accélérer la transition énergétique.

Pour sa part, le président du CNESE, Rédha Tir, a soutenu que la question environnementale est "intégrée" à la relance économique nationale vu que l'économie, selon lui, est liée à l'utilisation des ressources naturelles du pays.

"Le CNESE milite pour l'institution d'une entité qui sera en charge de la transition écologique qui permettra à l'Algérie de contribuer à lutte contre les changements climatiques", a-t-il indiqué.

Il a évoqué, dans ce sens, l'évolution du droit international de l'environnement vers un droit d'ingérence environnementale qui exige le respect des accords internationaux déjà ratifiés par l'Algérie.

M.Tir a détaillé, également, les modèles d'évolution économiques développés par le CNESE qui seront "opérationnels à partir de l'année prochaine".

Il s'agit du modèle algérien vert, du modèle de simulation économique et écologique et du modèle d'équilibre général de l'économie tenant compte des aspects environnementaux.

Ces modèles reposent sur la collecte d'énormément de données afin d'en garantir l'efficacité, une collecte dans laquelle tous les secteurs doivent s'impliquer, selon M. Tir qui a dénoncé ce qu'il a qualifié de "myopie administrative" avec "certains départements qui ne pensent qu'à leur secteur"

EL MOUDJAHED

CNESE : les politiques environnementales en débat

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organise, mercredi, une rencontre sur «les politiques environnementales», dans l'objectif de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales, a indiqué un communiqué de cette institution.

Organisée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette rencontre s'insère dans la série de rencontres «CNESE Economic Perspectives», a expliqué la même source, ajoutant qu'elle regroupera des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socio-économiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile.

Cette rencontre sera l'occasion de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales et de proposer des recommandations visant «une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement durable au double échelons national et international», souligne le communiqué. L'évènement permettra également de débattre sur les effets de la dégradation de l'environnement et les changements climatiques en tenant compte de l'ensemble des étapes et évènements-clés successifs, qui ont marqué les trente dernières années, depuis la publication du rapport Brundtland, en 1987, en passant par Kyoto (1997), UNFCCC (2004), Poznan (2008), Copenhague (2009), Doha (2012) et enfin Paris (2015), avec l'accord sur le climat, pour ne retenir que les séquences les plus significatives, qui consacrent une démarche, passant, au fil du temps, de la sensibilisation, à l'incitation, à la coercition/injonction, et enfin et vraisemblablement à la sanction/imposition, selon le document. L'accent sera mis, également, sur les exigences qui s'attachent à la reconnaissance de la pluralité de la notion du développement et de l'interdépendance des dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles.

L'objectif étant, selon le CNESE, d'atteindre une croissance inclusive, une prospérité partagée et équitable et un mode de vie durable pour tous et ce faisant, épargner des dommages irréversibles, aux effets néfastes sur les populations et les écosystèmes en mettant la protection de l'environnement au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique environnementale durable. Un panel d'expert étrangers interviendra, à cette occasion par visioconférence, composé de personnalités internationales spécialistes des questions environnementales.

Parmi ces personnalités, le CNESE a cité notamment, Michel Prieur, professeur émérite à l'université de Limoges, président du Centre international de droit comparé de l'environnement de France, Pierre Boileau, chef du programme avenir de l'environnement mondial, PNUE (Nairobi/Kenya), David Maradan, directeur Ecosys (Suisse), Daniela Addis, directrice de cabinet d'avocats Droit de la mer et droit de l'environnement (Italie), Ilias Avroeidis, en charge de la gouvernance (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE (Grèce). Y participeront aussi, Ronan Uhel, conseiller scientifique auprès du directeur exécutif (Agence européenne de l'environnement, Copenhague, Danemark), Julien Le Tellier, responsable des affaires socio-économiques (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE, Grèce), Fabrice Bernard, délégué Europe et international du conservatoire du littoral et des rivages lacustres (France), Ahmed Djoghlaïf, professeur-associé de l'université de Sherbrooke (Canada), ainsi que Jacques Prescott, professeur associé, Chaire en éco-conseil, université du Québec à Chicoutimi (Canada).

Le communiqué a rappelé, par ailleurs, que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socio-économique et la préservation des actifs environnementaux et qu'à ce titre, le CNESE s'attèle à établir le modèle vert algérien : économie-climat (Dynamic integrated climate-economy).

CRESUS

Politiques environnementales : Le CNESE table sur un modèle vert algérien

14 juillet 2021, 12:09

in Actualité



Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organise, ce mercredi, une rencontre sur « les politiques environnementales », dans l'objectif de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales, a indiqué un communiqué de cette institution. Organisée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette rencontre s'insère dans la série de rencontres « CNESE Economic Perspectives », a expliqué la même source, ajoutant qu'elle regroupera des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile. Cette rencontre sera l'occasion de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales et de proposer des recommandations visant « une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement durable au double échelons national et international », souligne le communiqué. L'événement permettra également de débattre sur les effets de la dégradation de l'environnement et les changements climatiques en tenant compte de l'ensemble des étapes et événements clés successifs, qui ont marqué les trente (30) dernières années, depuis la publication du Rapport Brundtland, en 1987, en passant par Kyoto (1997), UNFCCC (2004), Poznan (2008), Copenhague (2009), Doha (2012) et enfin Paris (2015), avec l'Accord sur le Climat, pour ne retenir que les séquences les plus significatives, qui consacrent une démarche, passant, au fil du temps, de la sensibilisation, à l'incitation, à la coercition/injonction, et enfin et vraisemblablement à la sanction/l'imposition, selon le document.

Intervention d'un panel d'experts nationaux et étrangers

L'accent sera mis, également, sur les exigences qui s'attachent à la reconnaissance de la pluralité de la notion du développement et de l'interdépendance des dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles. L'objectif étant, selon le CNESE, d'atteindre une croissance inclusive, une prospérité partagée et équitable et un mode de vie durable pour tous et, ce faisant, épargner des dommages irréversibles, aux effets néfastes sur les populations et les écosystèmes en mettant la protection de l'environnement au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique environnementale durable. Un panel d'expert étrangers interviendra, à cette occasion par visioconférence, composé de personnalités internationales

spécialistes des questions environnementales. Parmi ces personnalités, le CNESE a cité notamment, Michel Prieur, Professeur Emérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement de France, Pierre Boileau, Chef du programme avenir de l'environnement mondial, PNUE (Nairobi/Kenya), David MARADAN, Directeur Ecosys (Suisse), Daniela Addis, Directrice de cabinet d'avocats -Droit de la mer et droit de l'environnement (Italie), Ilias Avroeidis, en charge de la Gouvernance (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE (Grèce). Y participeront aussi, Ronan Uhel, Conseiller scientifique auprès du Directeur Exécutif (Agence Européenne de l'Environnement, Copenhague, Danemark), Julien Le Tellier, responsable des Affaires socio-économiques (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE, Grèce), Fabrice Bernard, délégué europe et international du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (France), Ahmed Djoghlaif, professeur-associé de l'université de Sherbrooke (Canada), ainsi que Jacques Prescott, Professeur associé, Chaire en éco-Conseil, Université du Québec à Chicoutimi (Canada). Enfin, le communiqué a rappelé, par ailleurs, que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socioéconomique et la préservation des actifs environnementaux et qu'à ce titre, le CNESE s'attèle à établir le modèle vert algérien : Economie-climat (Dynamic integrated climate-economy).

Rabah Karali

EL MOUDJAHED

Le CNESE plaide pour une politique environnementale à la hauteur des enjeux : L'environnement matrice fondamentale du développement



Ph.:Billal

Pour le Pr Rédha Tir, on «évolue dans un milieu dynamique où le droit international de l'environnement vire progressivement vers une forme d'ingérence autour des aspects y afférents». De nouvelles exigences s'imposent par rapport aux accords internationaux que l'Algérie a déjà ratifiés dans ce domaine, a-t-il préconisé, lors d'une conférence de presse qu'il a animée hier en marge d'un séminaire traitant de la politique environnementale.

Le président du CNESE a indiqué que son institution s'est engagée dans un travail de recensement de l'ensemble des engagements de l'Algérie à conclure à l'international. Ce qui concourt, selon lui, à mieux nourrir une réflexion visant à anticiper sur les contenus des accords pouvant être entérinés lors de la prochaine réunion de la Cop 26 qui se tiendra à Glasgow en Angleterre en novembre de cette année.

Substantiellement, il est question pour le CNESE d'élaborer une réflexion qui tient compte «du dérèglement climatique aggravé par la crise du Covid-19 ayant révélé des carences en sécurité sanitaire et environnementale». «Conséquemment, l'écosystème mondial à travers les accords conclus par les organismes internationaux et les conclusions des négociations prévues lors de la Cop 26 influenceront sur toutes les politiques publiques à long, moyen et court termes», a souligné Rédha Tir dans son allocution d'ouverture du séminaire. Il a mis ainsi en relief la nécessité «d'adopter une politique environnementale cohérente et concertée, basée sur de nouveaux modèles économiques, soutenue par des moyens humains, une technologie de pointe et des financements adéquats, qui doit s'inscrire dans un contexte favorable à un développement socialement équitable et écologiquement responsable». En effet, et selon le Pr Rédha Tir, les politiques environnementales revues et corrigées en fonction des nouvelles exigences ne sont plus des accessoires accompagnants le développement mais bel et bien «la matrice fondamentale de toute stratégie du développement». C'est pourquoi il est désormais impératif pour l'Algérie d'intégrer la question environnementale dans le processus du renouveau économique en application notamment des recommandations de la Conférence nationale de la relance de l'économie tenue en août 2020, a insisté le président du CNESE. Plus explicite, il évoque une étroite corrélation entre les objectifs de la prospérité économique et une exploitation rationnelle du potentiel varié de ressources naturelles dont dispose l'Algérie, ce qui de ce fait devrait

inciter les pouvoirs publics à accorder un meilleur intérêt à tous ce qui relève du domaine de l'environnement. A ce titre, Rédha Tir sollicite le gouvernement «à mettre plus de poids sur les institutions et organismes publics en charge de la question de l'environnement dans le pays». Mieux, le CNESE milite, selon son président, pour la création d'une institution de transition écologique qui s'ajoute au parc institutionnel déjà existant et ce dans le but, dit-il, de mieux valoriser le rôle et la place de l'Algérie dans cette logique mondiale de lutte contre les changements climatiques et les catastrophes naturelles de tout genre. Dans cette optique, et dans le cadre de ses missions prospectives et d'analyse des réformes structurelles, le CNESE a entrepris la réalisation de trois nouveaux modèles d'évaluation, le premier à caractère économique, le second à vocation écologique et le troisième en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles en Algérie

Trois nouveaux modèles d'évaluation pour 2022

Ces trois modèles actuellement en cours d'élaboration par les experts du CNESE sur la base «d'algorithmes mathématiques robustes nécessitant la mise à disposition de toutes les données y afférentes, seront opérationnels à partir de janvier 2022», a informé Rédha Tir. «Nous sommes actuellement au stade du travail pédagogique pour la récolte des données afin de pouvoir alimenter ces modèles», a-t-il ajouté. Les trois modèles en question traiteront notamment de l'avenir du climat et son impact sur les aspects sociaux conformément aux objectifs de développement durable, de la simulation écologique par des calculs de cette prévision en relation avec les ressources naturelles et la croissance économique que les pouvoirs publics souhaitent réaliser afin d'atteindre l'équilibre économique tenant compte de l'ensemble des aspects de l'environnement. En d'autres termes, c'est toute une révolution que le CNESE ambitionne de consacrer à travers une nouvelle politique environnementale qui donnera une impulsion significative à la gestion de la ressource en eau, l'agriculture biologique, l'aquaculture et la pêche durable, les énergies renouvelables, le marché du carbone, etc. Une politique où la logique d'anticipation sur la gestion des risques naturels (inondations, feux de forêt, désertification, séisme et autres) occupera également une bonne place, selon le Pr Rédha Tir qui a mis l'accent en outre sur l'importance de l'innovation et de la maîtrise de la technologie de pointe en tant que conditions sine qua non pour le succès de cette démarche. Le séminaire initié autour de cette nouvelle politique a été marqué en outre par l'intervention de plusieurs experts nationaux et étrangers ayant développé dans leur communication la question de l'environnement sous ses différents aspects.

L'état actuel de la politique environnementale en Algérie a été communiqué par ailleurs par Mme Samira Hamidi ayant mis l'accent notamment sur les nouvelles dispositions de la Constitution stipulant le droit du citoyen à un environnement sain non sans rappeler les différents schémas et plan nationaux établis dans ce domaine de même que les taxes sur l'environnement prévu par la législation en vigueur.

Karim Aoudia

CNESE : Le coup de gueule de Tir

Publié le 14 Juil 2021



Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) se penche sur trois modèles économiques : écologique, de simulation et d'équilibres généraux. Ils devront être prêts à la fin de l'année en cours et opérationnel à partir du mois de janvier prochain.

Le premier est un modèle écologique en relation avec l'économie verte. Il permet de collecter des données, et de prévoir l'avenir climatique et son impact sur les aspects sociaux, tenant compte des 17 objectifs du développement durable. Le deuxième a trait à la simulation, basé sur des algorithmes robustes, purement de calcul et de prévision. Il met en relation nos ressources et la croissance économique à laquelle aspire le gouvernement. Enfin, le troisième est le modèle d'équilibre général de l'économie avec tous les aspects environnementaux qu'il englobe (déchets ménagers, gaz à effet de serre, charbon...). L'objectif du Cnese est de préparer l'Algérie à la COP 26 prévue en novembre en Angleterre. Selon le Conseil, l'élaboration de ces modèles nécessitera une expertise étrangère qui a une meilleure connaissance en matière de programmation, de lecture et surtout dans le domaine de l'anticipation. Encore faut-il que l'administration sorte de sa situation de «myopie» et contribue à cet effort, pour reprendre les déclarations du Pr Réda Tir, président du Cnese, qui n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour charger cette dernière. Selon lui, l'administration est à l'origine du retard en matière de développement, voire «du déséquilibre instable». «Le temps est venu de sortir de cette situation de statu quo et d'autarcie. Nous sommes complètement déconnectés de ce qui se fait dans le monde. Nous sommes restés dans les anciens modèles qui favorisent la décroissance plutôt que la croissance», a-t-il lancé, sans cacher son courroux. «La question environnementale ne doit pas être reléguée au second plan. C'est une priorité qui interpelle tout le monde. Fini les monologues et les actions en solo. C'est une affaire transversale qui ne concerne pas seulement le ministère de l'Environnement. Nous devons encourager le dialogue environnemental. Au Cnese, nous travaillons à renforcer les institutions en charge de cet aspect. Nous avons proposé la création d'un organe chargé de la transition écologique pour s'inscrire dans cette logique mondiale de lutte contre les changements climatiques, la désertification...». Tir a souligné que l'intégration de l'environnement à l'économie est

une question capitale du fait qu'elle est en relation avec la préservation des ressources naturelles et leur utilisation de manière rationnelle.

Tahat, le tableau de bord du Cnese

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) envisage également, à travers ces enquêtes, de mettre en place un tableau de bord baptisé «Tahat» en relation avec toute l'activité économique, sociale et environnementale. Sauf que l'administration ne lui facilite pas les choses. «Nous souffrons du manque de données», a lancé le président du Conseil. La mise en place de ce genre d'instrument s'avère aujourd'hui impérative à plusieurs égards, car il s'agit en premier lieu de souveraineté nationale. «Le droit international de l'environnement est en train d'évoluer vers un droit d'ingérence environnementale. Il y a une nouvelle exigence par rapport au respect des accords internationaux que l'Algérie a déjà ratifiés. Le Cnese a lancé un recensement général, gouvernement, ministères de l'Environnement et des Affaires étrangères, en vue d'établir un état des lieux sérieux, déterminer les objectifs des politiques environnementales à moyen et à long terme «pour pouvoir surveiller et prévenir les risques à l'international». Le P^r Tir soutiendra que «l'Algérie a adopté des politiques qui, aujourd'hui au regard des mutations et des défis de plus en plus croissants, appellent aux révisions et à la mise en conformité des politiques par rapport aux Objectifs de développement durable. Les politiques environnementales doivent déterminer leurs objectifs à moyen et long terme. Les politiques climatiques et de diversité doivent être soumises à des évaluations annuelles».

Wassila Ould Hammouda

LIBERTE

LE CNESE MET EN AVANT L'IMPÉRATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ACTIVE



Réda Tir, président du Conseil national économique, social et environnemental. © D. R.

Selon le président du Cnese, l'économie ne peut fonctionner en "autarcie", mais en "symbiose avec l'environnement".

Des défis tels que "les changements climatiques" ou la préservation de "la biodiversité" mettent en évidence "la nécessité" d'une politique environnementale active et renouvelée pour faire en sorte que "les ressources naturelles soient utilisées de manière responsable" et que "le développement économique soit soutenable à long terme", du point de vue "environnemental" et du point de vue "social".

"Nous devons faire converger la volonté politique des autorités et la mobilisation des acteurs socioéconomiques", l'objectif étant de mettre à jour notre politique environnementale. C'est ce qu'a expliqué le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir, dans une déclaration à la presse en marge d'un séminaire sur "les politiques environnementales" organisé, hier, à Alger.

Réda Tir a ajouté que l'environnement est une question "cruciale", qu'il ne s'agit pas de quelque chose d'"accessoire" et que l'économie ne peut fonctionner en "autarcie", mais en "symbiose avec l'environnement".

Et, de poursuivre : il faudrait que “l’administration trouve une autre façon de produire des données fiables. Grâce aux données dont nous pourrions disposer, nous pourrions avancer dans l’élaboration de nouveaux modèles ou l’adaptation de modèles existants, selon les exigences de l’environnement”.

Par ailleurs, dans une allocution prononcée à l’occasion de cette rencontre, le président du Cnese a souligné que “nous devons nous fixer des objectifs à moyen et long termes en matière de politiques environnementales” et que ces politiques, notamment dans les domaines du “climat” et de “la biodiversité”, devront faire l’objet “d’évaluation annuelle”.

Il est temps, selon lui, d’œuvrer avec plus de “persévérance à la transformation des règles de l’économie, afin que les biens et services que nous tirons des écosystèmes et de la biodiversité soient pris en compte” dans la conception environnementale et écologique.

Réda Tir a estimé qu’on ne peut pas “assurer une transition écologique” adaptée, sans s’appuyer sur “des instruments réglementaires et économiques cohérents et applicables sur des innovations technologiques et sociales, sur des sources de financement multiples et sur une évaluation des progrès réalisés (...)”.

Il a, en outre, insisté sur le fait que “le dialogue” et “l’intégration” environnementaux basés sur de “nouveaux modèles économiques et soutenus par des moyens humains, par une technologie de pointe et des financements adéquats” devront permettre d’impulser de la “dynamique aux nouvelles politiques environnementales”.

Dans un document élaboré par le Cnese, résumant les principaux enjeux et sujets de préoccupation traités à l’occasion de ce séminaire, il est mentionné que “certaines politiques environnementales ont d’ores et déjà opéré des ruptures totales dans la conception des politiques publiques et qu’elles ne sont plus perçues comme des accessoires accompagnant le développement, mais comme une matrice fondamentale de toute stratégie de développement”.

Il y est, par ailleurs, rappelé que “l’ensemble des organismes financiers internationaux et multinationaux financent de plus en plus de projets intégrant une vision globale de politique environnementale”.

Présente à cette rencontre, Mme Samira Hamidi, membre du Cnese, a, dans un long exposé, relevé que l’Algérie a élaboré et adopté un “plan climat” et établi “les règles” devant permettre sa mise en œuvre. Elle est, par ailleurs, revenue sur l’évolution de la législation et la réglementation sous-tendant le secteur de l’environnement.

Youcef SALAMI

LE QUOTIDIEN D'ORAN

Collecte et échange de données : La passivité de certaines administrations pointées du doigt

par M. Aziza

«On est en train de souffrir pour avoir des données exhaustives dans le cadre des enquêtes déjà engagées». C'est en ces termes que le président du Conseil national, social et environnemental, Pr Redha Tir a exprimé son regret face à l'absence de données. En appelant l'administration à «être plus compétente et interactive». «L'Algérien n'a pas l'habitude de rechercher l'information et de la donner», regrette-t-il, en précisant que le CNESE est en train de faire un travail de pédagogie pour alimenter et faire fonctionner des systèmes de collecte de données. Et ce, pour l'élaboration de stratégie basée sur des outils modernes et avoir des visions futuristes.

Intervenant hier, lors d'un séminaire sur les politiques environnementales, tenu à l'Ecole supérieure de l'Hôtellerie et de la Restauration à Alger, M.Tir a dénoncé l'attitude des administrations algériennes qui continuent d'adopter d'anciens modèles de collecte de données. En regrettant le fait qu'elles sont très passives en matière de diffusion des informations et des données statistiques. Il explique que pour pouvoir créer de la croissance avec des modèles économiques et écologiques, il faut utiliser les ressources naturelles. «Nous avons un pays monstre, et nous avons besoin, donc, de modèle dynamique d'évaluation».

Le président du CNESE pousse un coup de gueule en affirmant que les « Algériens et les administrations algériennes ont un problème avec la mesure et la collecte des données ». Et d'appeler les administrations à mettre des systèmes de collecte de données exhaustifs de calcul, de mesures et de captage, si on veut vraiment avoir une administration moderne au service de l'économie et du développement du pays, sur tous les plans.

Pour Rédha Tir, l'administration algérienne et les compétences humaines doivent sortir de leur cloisonnement et de leur myopie, en favorisant le travail et la recherche. Et ce, à travers la mise en place de nouveaux systèmes d'information et de collecte, et la conception de nouveaux modèles de développement. Notamment, en matière de politiques environnementales et économiques.

Il a également pointé du doigt «la déconnexion de certaines sphères qui continuent de plaider pour des articles nocifs proposés par des boîtes étrangères » et ce, au moment où des pays commencent à penser à la période post-Covid, en restructurant leur industrie, leur marché et revoir leur politique et stratégie dans différents domaines. Certains pays pensent sérieusement à exploiter le potentiel des voitures électriques, en renonçant progressivement aux véhicules alimentés par des combustibles fossiles, afin de limiter les effets de la pollution. Le CNESE plaide selon, son président, pour le développement de la construction de voitures électriques en Algérie. En précisant qu'il s'agit simplement d'une idée et non de projet « Nous allons proposer cette idée dans nos rapports de recommandations qui seront remis à la présidence et au gouvernement ».

M.Tir a affirmé que le CNESE est en train de faire un recensement général de tous les engagements de l'Algérie à l'International en matière de protection de l'environnement, notamment par rapport aux changements climatiques. « C'est un travail qui est en train de se faire avec le gouvernement et avec les différents départements ministériels ainsi qu'avec les agences spécialisées ». Et ce, précise-t-il, pour avoir un état des lieux « sérieux » pour pouvoir surveiller les risques à l'International. Il a affirmé par ailleurs que son organisme était en train de développer des systèmes d'évaluation économique et écologique et des modèles modernes « technologiques » liés à l'évaluation des ressources naturelles.

Le président du CNESE a affirmé dans ce sens que les modèles cités seront fin-prêts vers la fin de l'année. « Ils seront opérationnels dès janvier 2022 ».

REPORTERS

Politique environnementale et économie : Trouver le juste équilibre entre ressources et exigences de la croissance

Par Bouzid Chalabi

A l'image d'un volume important de chlore, déversé en mer près d'une plage d'une commune du littoral de la région de Ténès et dont été victimes des centaines de citoyens, ainsi que la série d'incendies déclenchés ces dernières semaines dans plusieurs massifs forestiers du pays, notre patrimoine naturel continue de faire face à une agressivité qui mérite une grande réflexion. Dans cette perspective, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNSEE), Rédha Tir, encourage le gouvernement « à mettre plus de poids au niveau des institutions qui gèrent l'environnement en Algérie ».

Pour ce dernier, qui s'exprimait aux médias en marge d'une journée organisée, hier à Alger, par le CNESE sous le thème « Les politiques environnementales », « l'évaluation des dommages causés à l'environnement devient une priorité à intégrer dans nos politiques de développement ». Sur ce dernier point, Rédha Tir a insisté sur « l'intégration de l'environnement à l'économie nationale qui est une question capitale. Pourquoi ? L'économie est liée à la fixation des ressources naturelles qu'il faut utiliser de manière rationnelle si l'on veut avoir de la croissance à longue échéance ». Dans cette perspective, le patron du CNESE a confié : « Nous avons jugé utile à notre niveau de nous pencher sur le sujet en disposant d'un maximum de données. Un outil indispensable si l'on veut atteindre les objectifs escomptés, notamment l'équilibre de notre économie, c'est-à-dire par rapport aux ressources et aux exigences de la croissance économique ». Poursuivant dans ce sens : « Nous travaillons actuellement à recenser tous les engagements pris par l'Algérie sur les questions environnementales pour pouvoir disposer d'un état des lieux sérieux et surtout surveiller le risque à l'international. Il faut savoir qu'avec l'avènement de la Covid, les pays vont être plus exigeants pour tout ce qui touche l'avenir de la planète, en outre, la régulation des émissions de CO2 dont nous sommes concernés par notre tissu industriel composé d'usines à fort dégagement de CO2 ». Le président du CNESE a fait savoir que des progrès ont été accomplis à ce jour en matière de politique environnementale « mais il reste encore du chemin à faire », a-t-il conclu.

Toujours à propos de politique environnementale, Samira Hamida, membre du CNESE, dont c'était le sujet de sa conférence, et après avoir rappelé tout l'arsenal juridique en la matière, estime que certains sont à revoir. Citant en outre la règle, « pollueur/payeur » qu'elle rejette pour la remplacer par « payez pour ne plus polluer ». Militant, également, pour la mise en place d'instruments d'autocontrôle pour tout ce qui concerne les rejets industriels, les émissions atmosphériques et les déchets industriels spéciaux. Comme elle a insisté sur l'intérêt d'introduire de nouvelles mesures institutionnelles et d'élaborer des plans d'action « à même de réduire au maximum les risques de dégradation de l'environnement. La conférencière a enfin plaidé pour l'émergence des cultures environnementales. Notons enfin que les travaux du CNESE sur les politiques environnementales vont se conclure par une série de résolutions qui seront débattues en haut lieu d'ici la fin de l'année « pour être adoptées par le gouvernement », a précisé le président du CNSEE.

L'EXPRESSION

Bientôt une voiture électrique algérienne

Jul 16, 2021 11:00 PM

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) ambitionne de fabriquer une voiture électrique algérienne. Lors d'un point de presse animé en marge de la tenue d'une rencontre-débat sur les politiques environnementales en Algérie, organisée par le Cnese, son président Rédha Tir a révélé que le Conseil qu'il préside «développe l'idée de la fabrication d'une voiture électrique algérienne» précisant que l'Algérie recèle des prodiges de renom dans différents secteurs ayant trait au développement d'un tel projet, en plus de disposer des ressources naturelles nécessaires pour le concrétiser à l'instar du fer et de l'acier. Le président du Cnese estime, à ce propos, que «rien n'empêche les Algériens de nourrir une telle ambition».

Le Cnese reste réceptif à toutes les initiatives et encourage toutes les capacités nationales, notamment les PME et les start-up qui sont invitées à réfléchir à de tels projets, sans se limiter au domaine de l'industrie automobile mais en prospectant d'autres secteurs, notamment l'industrie pharmaceutique, a-t-il précisé.

المساء

دعا إلى فتح نقاش وطني من أجل وضع سياسة بيئية متناسقة.. تير: المشاريع الصديقة للبيئة تسهل الاستفادة من التمويلات الخارجية



شدد رئيس المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، رضا تير، أمس، على أهمية التوجه نحو الأنشطة والبرامج المراعية للبيئة، لا سيما في القطاع الحكومي، حتى وإن كان لذلك تأثير على خفض نسبة النمو إلى ما دون 3٪، مبررا ذلك بالحاجة للاستفادة من برامج التمويل الأجنبية، في ظل التحضير لقانون المحيط العالمي ومبادئ الميثاق الأخضر.

في سياق متصل، أوصى خبراء دوليون، على ميشيل بريور، رئيس المركز الدولي لقانون البيئة المقارن، دافيد ماغادون مدير الأنظمة البيئية بألمانيا وبيار بوالو، مدير أممي لبرامج توقعات البيئة العالمية، في تدخلاتهم خلال الملتقى الذي نظمه المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي بالجزائر العاصمة، حول "السياسات البيئية"، بضرورة الاجتهاد لوضع أنشطة اقتصادية خضراء غير ملوثة للبيئة، والتقليل قدر الإمكان من انبعاث غاز ثاني أكسيد الكربون، للتقليل من نسب الاحتباس الحراري، مقابل الاستفادة من دعم دولي مالي في اطار الميثاق الأخضر ومختلف البرامج الاورومتوسطية المحافظة على البيئة، حيث تنتظر الدول المتقدمة اليوم للإشكالية البيئة بمقاربة شاملة تتجاوز الحدود الجغرافية. أما في مجال الفلاحة، فقد اقترح الخبراء، العودة إلى الزراعات البيولوجية والتقليل من التسميد، للحفاظ على نوعية التربة مع حماية منابع المائية، وعلى التنوع البيولوجي، فضلا عن ترشيد استهلاك الطاقة الكهربائية والوقود، قدر الإمكان، وتجنب تبذير الموارد الطبيعية.

كما شدد المتدخلون على أهمية فتح تحقيقات والقيام بجهود لوضع قائمة معطيات كاملة بالجزائر، تبنى عليها التدخلات وبرامج التعاون الدولي مستقبلا، معتبرين التقليل من انبعاث الكربون أقل تكلفة من تطهير التلوث، حيث قدروا نسبة الخسائر البيئية في الجزائر بـ7٪ من الدخل الوطني الخام، وفقا لدراسة قام بها البنك العالمي سنة 2015. وقدم رئيس المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، في كلمته، صورة

سلبية عن هشاشة التنسيق بين القطاعات، حيث تعمل أغلبية الدوائر الوزارية، حسب، بشكل منعزل، "وهو ما يحول دون وضع استراتيجية متكاملة خاصة بحماية البيئة". وانتقد تير، نقص المعلومات والاحصائيات، التي قال إن 40٪ منها تأتي من جهات غير رسمية، داعيا إلى التعاون والانفتاح أكثر في هذا المجال، إذ لا يمكن، حسب، تسطير استراتيجيات بيئية دون معطيات كاملة.

وبعد ان عدد المشاكل البيئية التي تواجهها الجزائر ومنها الجفاف والتصحر والتلوث، ذكر تير بأهمية فتح نقاش وطني لتبادل الخبرات، ونقل المهارات لوضع سياسة بيئية متناسقة في إطار التنمية المستدامة، ميرزا في هذا السياق أهمية الاستفادة من برامج التمويل الدولية الداعمة للمشاريع ذات القيمة البيئية غير مهددة للتنوع البيولوجي، "حتى وإن أثر ذلك على نسبة النمو". وأشار في هذا الصدد إلى أن "بعض الدول تقلصت نسبة نموها إلى نحو 1٪ في إطار الاعتماد على أنشطة غير ملوثة، ولم تكثر كثيرا لذلك، قناعة منها أن الأمر يتعلق باستثمار حقيقي على المدى الطويل (2050)، يرمي إلى الحفاظ على مستقبل الأجيال وعدم رهن حصصهم من الموارد الطبيعية".

كما شدد المتحدث على أهمية العمل في إطار معادلة عدم تغليب نسبة التلوث بالكربون على حساب خلق مناصب عمل، تماشيا مع التوجه العالمي الذي يمكن الدول الأجنبية من التدخل بصفة غير مباشرة في البلدان التي تعد حاضنة لأنشطة ملوثة للبيئة ومسببة للاحتباس الحراري، حيث يكون هذا التدخل، حسب، في إطار قانون المحيط الذي يجري التحضير له، "ما يستدعي الانخراط في هذا التوجه بشكل تدريجي، بتكليف المصانع الخاصة بالإسمنت مثلا..".

السيارات المستعملة مصدر تلوث للجزائر

في السياق ذاته، فتح رضا تير، قوسا في مداخلته، لانتقاد التوجه الخاص باستيراد السيارات المستعملة، معتبرا إياها مصدرا إضافيا لتلويث البيئة. وأشار في تصريح هامشي لـ"المساء"، إلى أن التقرير الذي سيرفعه إلى الحكومة وإلى رئاسة الجمهورية، يتضمن هذه النقطة، التي يعتبر الـ«كناس»، أنها لا تخدم الإنتاج الوطني، لاسيما وأن الدول تركز على تنمية صناعاتها المحلية في ظل أزمة كورونا.

من جانبها، أكدت سميرة حمدي، مكلفة بالدراسات والتلخيص بالـ«كناس»، إن المستقبل، للصناعيين الذين يلوثون أقل، مشيرة إلى أن الرسوم التي تفرض على الملوثين ليس الغرض منها عقابهم بقدر ما هي هادفة إلى حملهم على تبني مخططات تعتمد على التقليل من التلوث واسترجاع النفايات باستعمال الطاقات المتجددة والتكنولوجيات الحديثة. كما قدمت المتدخلة، عرضا عن أهم التشريعات التي تبنتها الجزائر لحماية البيئة. للإشارة فقد شارك في الملتقى منتجون وصناعيون، بعضهم يعتمد على مخططات مراعية للبيئة في نشاطه، ويعتمد على برامج رسكلة وتثمين النفايات، كما هو الحال بالنسبة لشركة حمود بوعلام، مثلا.

• رضا تير: ندرس امكانية تصنيع سيارة كهربائية جزائرية



أشار رئيس المجلس الوطني الإقتصادي، الاجتماعي و البيئي، رضا تير، اليوم الأربعاء بالجزائر العاصمة، أن هيئته تعكف على دراسة امكانية تصنيع السيارة الكهربائية الجزائرية، معتبرا ان الجزائر تمتلك كل الوسائل لتحقيق هذا النوع من المشاريع ذات البعد البيئي. و ذكر تير خلال لقاء صحفي على هامش لقاء متبوع بنقاش حول السياسات البيئية نظم بالمدرسة العليا للفندقة و الإطعام بعين البنيان أن المجلس الذي يتراسه “يدرس فكرة تصنيع السيارة الكهربائية الجزائرية”. و حسب ذات المسؤول فإن “الجزائر تملك كفاءات ذائعة الصيت في مختلف التخصصات التي من شأنها تطوير مشروع كهذا اضافة الى الموارد الطبيعية اللازمة لتحقيقه على غرار الحديد و الصلب، مشيرا في هذا السياق أن “لا شيء يمنع الجزائر من السعي لإنجاح هذا المشروع الطموح”